

L'ÉGLISE ANGLICANE ET LA COMMUNAUTÉ BRITANNIQUE À NICE SOUS LE RÉGIME SARDE (1814-1860)¹

Robin Avillach

Cette étude n'a été rendu possible que grâce à l'amabilité des administrateurs de l'Eglise Holy Trinity, 11, rue de la Buffa à Nice, qui ont mis à notre disposition leurs archives. Ces archives, la mémoire de l'église, sont constituées essentiellement de registres, de comptes rendus de réunions et de la correspondance, le tout couvrant une période de cent soixante ans. Jusqu'à ce que nous les consultations, aucun des documents n'avait servi de base à une étude approfondie².

L'époque choisie est celle du régime sarde. C'est pendant cette période que fut édifiée la première église, que la communauté anglaise s'implanta à Nice et fut particulièrement active dans ses œuvres charitables.

Les premiers Anglais à venir à Nice au dix-septième siècle le firent pour des raisons politiques, économiques ou militaires. Pour ces mêmes motifs, un consul fut nommé à Nice en 1662. L'établissement de ce consulat favorisa la création de la future Eglise anglicane, puisque le consul allait servir d'intermédiaire entre les autorités locales et les sujets britanniques. Au début du dix-huitième siècle, les Anglais qui venaient à Nice le faisaient plutôt par hasard. Nice était une étape de leur voyage vers d'autres régions italiennes. C'est ainsi que Lady Cavendish donna le jour à son fils Henry en 1743, lors d'une escale forcée à Nice³. Les premiers visiteurs à venir spécialement à Nice le firent sur l'avis de leurs médecins. Passer l'hiver dans une région plus clémente était leur souci majeur. Seuls les gens très aisés pouvaient entreprendre ce voyage onéreux, long et hasardeux. La noblesse anglaise choisit de s'établir à Nice pour diverses raisons. Des membres de la famille royale, le Duc d'York et le Duc de Gloucester, y étaient déjà venus. La baie de Villefranche était utilisée comme lieu d'escale par la marine anglaise. A cette époque, les consuls étaient des officiers de marine, affectés à Nice avec mission d'obtenir des renseignements sur les activités de la flotte française en Méditerranée. Et ce n'est pas un hasard si Tobias Smollett, qui a tant fait pour promulguer les bienfaits du climat niçois, exerçait la profession de chirurgien dans la marine.

Ces Anglais qui venaient visiter Nice louaient des résidences dans les quartiers à l'ouest du Paillon, aux alentours du faubourg de « la Croix de Marbre » (maintenant Rue de France). Ils louaient, puisqu'en règle générale les étrangers n'avaient pas le droit d'être propriétaires dans l'Etat du Piémont. Ils préféraient, de plus, se regrouper et se tenir à l'écart de la population locale.

De nombreux anglais qui arrivaient trop tard pour guérir moururent à Nice, ce qui posa le problème de savoir où enterrer des protestants étrangers. On avait pris l'habitude de les inhumer sous les galets de la plage à l'embouchure du vallon Saint Philippe (maintenant Bd

¹ Article paru dans le N°4 de la Revue *Cycnos*, publié en 1988 par le Centre de Recherche sur les Ecritures de langue anglaise du Département d'Etudes anglophones de l'Université de Nice-Sophia Antipolis

² Pour de plus amples détails concernant ce sujet, consulter le Mémoire de Maîtrise de l'auteur, *The Church of England and the British Community in Nice under the Sardinian Government (1814-1860)*, juin 1985, disponible à la Bibliothèque de l'Université de Nice, Faculté des Lettres & Sciences Humaines, ainsi qu'à la Bibliothèque de Cessole au Musée Masséna et aux Archives Municipales de Nice. Sauf indication contraire les documents cités ci-dessous appartiennent aux archives de l'église Holy Trinity.

³ Lord et Lady Cavendish y revinrent d'ailleurs à plusieurs reprises, contribuant ainsi à faire de Nice un lieu privilégié pour l'aristocratie anglaise.

Gambetta), à l'endroit où s'était noyée une personnalité anglaise. Ce morceau de terrain, au fil du temps, fit office de cimetière. En effet, il fut acheté, pour partie en 1775, et en totalité en 1776, au nom du gouvernement britannique comme lieu de sépulture pour les Anglais et autres étrangers à la religion protestante. Il fut appelé « le cimetière de la vallée de Mantega »⁴.

En 1792, Nice fut occupée par les troupes révolutionnaires françaises et les Anglais quittèrent la ville. Les pierres tombales en marbre furent vendues aux enchères en 1794 pour 180 livres françaises⁵.

Quelques Anglais sont revenus à Nice pendant la paix d'Amiens en 1802, mais en nombre moindre qu'avant les troubles, et ce n'est qu'en 1814, avec la Restauration Sarde, que les visiteurs d'Outre-Manche prirent à nouveau l'habitude de séjourner à Nice. Durant près de cinquante ans, sous le régime sarde, ils furent de plus en plus nombreux à entreprendre le voyage. Ils étaient pour la plupart des membres aisés de la gentry. Les visiteurs du dix-huitième siècle étaient frivoles, dépensiers et avaient donné à Nice la réputation d'un endroit de plaisir, d'amusement. Ce genre de visiteurs⁶ hédonistes continua à venir passer la saison, mais, parallèlement, il arrivait de plus en plus d'Anglais qui venaient pour leur santé, menant une vie plus calme et tranquille. La plupart n'étaient pas membres de l'aristocratie titrée, mais néanmoins appartenaient à la haute société. Ils formèrent bientôt une colonie unie et raffinée qui ressentait le besoin d'avoir un lieu de culte.

• Un premier temple

En 1817, un groupe de gentilshommes anglais se réunit à Nice. Inquiets de l'exiguïté de plus en plus évidente du cimetière, ils envisagèrent l'achat d'un plus grand terrain. Une collecte fut organisée, la somme versée à M. Peacock, vice-consul britannique par intérim. L'année suivante, il était manifeste que M. Peacock n'avait pas employé les sommes comme les souscripteurs l'escomptaient⁷. En avril 1820, néanmoins, eut lieu une réunion générale de sujets britanniques –neuf personnes présentes– qui décidèrent de demander au gouvernement sarde le droit d'acheter un plus grand terrain pour y créer un cimetière et faire construire une église. Une nouvelle souscription fut lancée à cette fin et les résolutions de la réunion furent imprimées pour être diffusées à Nice et en Angleterre⁸.

Monsieur Lacroix, le Consul britannique s'aventura dans un labyrinthe de l'administration tatillonne de Nice et de Turin. Même le Chargé d'Affaires britannique à Turin, malgré son influence auprès des autorités, ne put faire accélérer la procédure. Le gouvernement de Turin se montra réticent pour délivrer l'autorisation requise. Il fallut beaucoup de ténacité à M. Lacroix, et même l'utilisation de menaces à peine voilées : les familles britanniques cesseraient de venir à Nice si la requête n'était pas accordée. Les lettres patentes royales furent enfin délivrées le 19 janvier 1821, avec une clause selon laquelle « la petite construction dans laquelle les familles anglaises se réuniraient pour prier ne devrait pas servir à d'autres fins et ne devrait pas avoir l'apparence d'un temple »⁹. Le cimetière devait être entouré de hauts murs et devrait être assez éloigné des églises catholiques.

⁴ Copie de l'acte d'achat du terrain, en date du 11 avril 1776 dans « British Burying Ground Book ».

⁵ A. Demougéot, « Les Anglais à Nice pendant la paix d'Amiens 1802-1803 », *Recherches Régionales*, Centre de Documentation des Archives des Alpes-Maritimes, Nice, 1963, N°1, p. 34.

⁶ Une distinction est faite entre les « visiteurs », ceux qui n'étaient que de passage à Nice, et les « résidents » ceux qui résidaient à Nice de façon presque permanente.

⁷ « British Burying ground Book » et correspondance de l'époque.

⁸ Lettre du Captain Pearson R.N. à P. Lacroix, 19 février 1820 et résolutions de la réunion du 12 avril 1820.

⁹ Amplification des lettres patentes royales, en date du 19 janvier 1821, en italien et copie en anglais.

Malgré les lettres patentes, il fallut aussi obtenir l'accord des autorités locales, qui ordonnèrent toute une série d'études, par géomètre, architecte et premier médecin interposés, pour être sûres que l'emplacement choisi convenait.

Le dossier passa de commission en commission, de bureau en bureau, et chaque fois de nouvelles contraintes et de nouvelles clauses furent ajoutées, fixant la hauteur des murs, les essences d'arbres à planter, le nombre de fenêtres dans le bâtiment..... Enfin, le Sénat royal donna son approbation en septembre 1821¹⁰ ; une semaine plus tard, l'acte d'achat fut signé pour un terrain situé « au quartier de la première Buffa »¹¹. Les travaux de construction commencèrent ; le bâtiment ressemblait à n'importe quelle villa de la région au milieu du terrain qui allait être le cimetière.

Une souscription fut lancée à Londres ainsi qu'à Nice. En mai 1822, 187 livres et 5 shillings furent comptabilisés à Londres et 180 livres et 1 shilling à Nice. Les listes des souscripteurs furent publiées à des fins incitatrices. Lorsque le premier service fut célébré dans l'église, le 1^{er} décembre 1822, la dette ne s'élevait plus qu'à 261 livres¹². La souscription resta ouverte à Londres afin de l'effacer définitivement. Par ailleurs, une aide financière fut demandée aux fidèles pour l'entretien de l'église, et à cela s'ajoutèrent les revenus des enterrements (entre 100 et 500 francs). Le salaire du pasteur en résidence fut réglé par la location des places dans l'église (24 francs par siège près du chœur, 12 francs dans la galerie ou pour les enfants et domestiques pour toute la saison)¹³.

La saison à Nice durait environ six mois. L'église ouvrait en novembre, avec des offices chaque dimanche, et ce jusqu'en mai. Au début de chaque saison, une réunion générale des sujets britanniques avait lieu. A cette occasion, l'on désignait deux administrateurs. De 15 à 21 personnes étaient présentes à ces réunions présidées par un membre de la haute noblesse dont le rôle s'arrêtait là. Les administrateurs s'occupaient de la bonne marche de l'église pendant la saison : c'étaient eux qui encaissaient les locations des sièges ; l'organisation du cimetière leur incombait ; ils rédigeaient les procès verbaux de toutes les réunions. Ces fonctions temporelles allaient au fil des ans se développer ; aux pasteurs incombait le soin des âmes.

● Relations entre les Anglicans et les Catholiques

L'autorisation de construire une église fut accordée en premier lieu à condition qu'elle ne ressemblât d'aucune manière à un lieu de culte. Cette clause restrictive reflétait l'opposition au protestantisme du gouvernement de Turin, profondément catholique. Les protestants anglais furent tolérés, sans plus, pour tout ce qui concernait la pratique de leur foi. La position sociale des Anglais à Nice ne fut jamais mise en question, ils étaient trop riches pour cela. Dans le domaine de la religion, par contre, ils durent être plus que prudents. Les Britanniques se trouvaient être des dissidents par rapport à la religion du pays qui les recevait ; tout le contraire de leur position en Angleterre où leur foi d'anglicans était la condition nécessaire à leur position au sommet de la hiérarchie anglaise.

A Nice, tout ce qui avait trait à la religion de la petite communauté anglicane dépendait de la bonne volonté des Rois de Sardaigne : Victor-Emmanuel autorisa l'entrée des protestants sous réserve qu'ils ne pratiquent pas de prosélytisme et qu'ils ne fassent pas

¹⁰ Rapport du bureau de l'avocat fiscal général, Andreis de Cimella, 12 septembre 1821, transcrit dans « Church Documents », p.43.

¹¹ Expédition de l'acte de vente par M. Louis Todon aux Anglais, en date du 22 septembre 1821.

¹² « Vestry Book of the Protestant Chapel at Nice 1822 to 1837, N°1 », p.1 et comptes tenus par le capitaine Pearson, « Church Documents », pp.27-29 Le coût total de la construction plus les frais s'élevaient à 42 734, 81 francs.

¹³ Comptes-rendus des réunions du conseil paroissial, « Vestry Book N°1 » pp.1-7

étalage de leur foi. Il est vrai que le désir d'être en bons termes avec la Grande-Bretagne pour des raisons politiques et commerciales favorisa l'acceptation des anglicans. En 1848, le Statuto Fondamentale de Charles-Albert introduisit une politique plus libérale en matière de religion, mais jusque là, les anglicans de Nice durent se résigner à pratiquer leur culte en privé. Ainsi Lady Olivia Sparrow, un des membres les plus prestigieux de la communauté anglaise, avait fait don de quatre cents livres pour la construction de l'église, mais elle se fit surtout remarquer des autorités locales lorsqu'elle commença à distribuer sept cents Bibles parmi les Niçois. On mit un terme à ses activités, malgré ses « relations » en Angleterre et à Turin, en la priant de ne pas se mêler aux gens du pays.

Chaque fois qu'une plainte fut portée à l'attention du consul britannique dénonçant les activités des résidents anglais qui empiétaient sur le domaine réservé à la religion établie du pays, les membres de l'église ne perdaient jamais de temps pour réfuter avec indignation de telles accusations. Qui plus est, ils demandaient sans tarder au pasteur d'expliquer du haut de la chaire les dangers et les conséquences que de telles actions pourraient avoir pour toute la communauté anglicane dans la pratique du culte¹⁴.

Mais malgré leurs dénégations véhémentes, les Anglais ne faisaient pas toujours preuve de totale non-ingérence dans la religion des Niçois. En 1837, un pasteur suisse du nom de Buscarlet fut expulsé pour cause de prosélytisme à Nice ; il habitait dans la maison des dames Cole qui étaient des fidèles de l'église anglicane où le pasteur Buscarlet avait présidé des cultes en français pendant deux mois en 1835. En 1850, les membres de l'Eglise, surtout ceux qui appartenaient à des comités de charité, avaient pris l'habitude de distribuer des livres et des tracts en même temps que de l'argent, alors que certains membres, plus craintifs, s'y opposaient¹⁵.

A cette époque, la police officielle, pour tout ce qui avait trait à la religion, était devenue plus modérée, une autre église protestante (francophone) avait pu s'y établir. Néanmoins, il est de fait que les anglais qui voulaient pratiquer avec zèle leur foi évangélique allèrent souvent à Cannes (territoire français) où la société anglaise avait la réputation d'être plus pratiquante et où, surtout, la tolérance était plus grande.

● Charité et bonnes oeuvres

Le domaine dans lequel les visiteurs britanniques à Nice pouvaient sans contrainte appliquer leurs devoirs moraux fut la pratique de la charité envers les pauvres. Même si la plupart des Anglais habitaient dans le faubourg chic de la Croix de Marbre, ils côtoyaient davantage la pauvreté qu'en Angleterre. Des mendiants s'assemblaient à la porte de l'église le dimanche, les importunaient pendant leurs promenades. La vue des mendiants, pour les Anglais, était une offense à leurs principes puritains qui exigeaient d'une personne saine de corps et d'esprit qu'elle travaillât. Mais quand cette personne était malade ou infirme, donc dans l'incapacité de travailler, la charité se justifiait et c'était même un devoir de la pratiquer. En ce domaine, les anglicans allaient se surpasser. Des souscriptions furent ouvertes spécialement pour l'assistance aux pauvres : toutes les collectes et distributions furent centralisées à l'église. Cela signifiait que la charité pouvait être pratiquée sur une plus grande échelle et ne devait pas être laissée aux soins des seuls particuliers, qu'elle devait être exercée, au nom des résidents britanniques, en tant que communauté pour démontrer leur solidarité dans le domaine religieux vis-à-vis de l'administration en place .

Les anglicans eurent l'occasion de se montrer très généreux dans une ville où le pouvoir local était impuissant à lutter efficacement contre la pauvreté. Dès l'ouverture de l'église en décembre 1822, des sermons furent prêchés pour solliciter « l'aide des résidents

¹⁴ « Vestry book N°1 », pp.18-19 et p. 43.

¹⁵ Correspondance entre M. P. Burnet et le révérend Charles Childers, novembre et décembre 1853.

britanniques à Nice dans l'intérêt des pauvres »¹⁶. Une quête s'élevant à 1500 francs fut offerte à l'Evêque afin que celui-ci, par l'intermédiaire de l'Eglise catholique, la répartisse entre les pauvres. Il ne fait pas de doute que ce don et cette démarche étaient aussi diplomatiques ; il s'agissait de gagner le soutien de l'Eglise catholique pour la nouvelle Eglise anglicane. Les Britanniques devaient penser que l'Evêque de Nice ferait connaître leur action aux autorités de Turin. Dans les années qui suivirent, il y eut plusieurs autres exemples de dons importants à des institutions de bienfaisance locales, à l'abbé de Cessole, aux vaudois, au gouverneur de Nice à la suite de plaintes pour des activités de prosélytisme¹⁷. Mais ceci ne restera pas longtemps la manière habituelle pour les Anglais de Nice d'exercer leur charité ; ils voulaient s'impliquer directement dans leurs actes de générosité : distribuer les fonds recueillis, visiter les nécessiteux, et de cette façon s'acquitter de leurs devoirs moraux. Rapidement, ils s'organisèrent pour gérer eux-mêmes les fonds collectés. ils travaillèrent en comités pour une multitude de bonnes causes. En réunions hebdomadaires, ils discutaient des progrès réalisés et consacraient beaucoup de temps et d'efforts à la recherche de « pauvres méritants » dans la détresse.

Leur charité ne fut pas orientée uniquement vers les gens du pays. Il y avait aussi des Anglais dans la détresse qui se tournaient naturellement vers l'Eglise anglicane. Ces Anglais de condition modeste étaient des domestiques, des artisans sans emploi, des délaissés de la société ou de la marine. Une somme de 50 à 200 francs fut laissée à chaque fin de saison à M. Lacroix , le consul britannique, dans le but d'aider les Britanniques de passage à Nice durant les mois d'été (par exemple en 1836, M. Lacroix distribua 176,30 francs à 17 sujets anglais). Chaque saison 5 à 8 personnes figuraient sur les listes , en majorité des Irlandais, ainsi que quelques Ecossais et Anglais. L'aide anglicane fut aussi accordée à des individus bien définis. Ainsi une certaine Mrs Shanover, veuve d'un officier anglais, reçut régulièrement 25 francs par mois pendant dix ans.

La charité constructive –en ce sens où ce n'était pas une simple aumône – vit le jour sous l'égide des Anglais pendant la saison 1823-1824. Ils décidèrent de financer une opération qui, non seulement donnerait du travail aux mendiants, mais aussi leur rendrait service. Les Anglais dans leur faubourg de la Croix de Marbre, avaient l'habitude de faire leur « petite promenade » le long de la mer. En ce temps-là, il n'existait pas de chemin à proprement parler, seulement un sentier raboteux large de deux mètres, qui allait de l'embouchure du Paillon jusqu'à la rue Meyerbeer (qui à cette époque n'était rien de plus qu'un étroit passage entre le front de mer et la Grand-route du Var, maintenant rue de France). En décembre 1823, il fut décidé d'élargir et de déblayer ce sentier du bord de mer pour le rendre plus praticable aux piétons et cavaliers. Le révérend Lewis Way¹⁸ (au nom prédestiné) fut l'instigateur de cette entreprise destinée à employer des mendiants et des « sans travail ». Cette année-là, des gelées sévères avaient ruiné les récoltes aux alentours de Nice et une foule de paysans était en ville pour y mendier. L'autorisation pour l'exécution des travaux fut accordée ; une souscription fut ouverte et 2478 francs furent recueillis auprès de soixante personnes ainsi que des dons en nature. Les travaux commencèrent le 29 décembre 1823, durèrent douze semaines pendant lesquelles cent vingt hommes, quatre-vingt-dix-neuf femmes et soixante-quatorze enfants furent employés . Le coût total s'éleva à 2529 francs et 2 sous¹⁹.

¹⁶ « Vestry book N°1 » p.6.

¹⁷ 500 francs furent remis au Gouverneur De Canida en décembre 1835.

¹⁸ Le révérend Lewis Way fut nommé pasteur de l'église à Nice en 1822 ; ancien avocat à la Cour, il avait succombé à la confession évangélique. Il était devenu prêtre avec l'intention de se consacrer à la conversion des juifs. Ce fut lui qui ouvrit l'église à Nice ; il y passa deux saisons avec sa nombreuse famille.

¹⁹ « Beach Book ». Ce cahier contient six pages traitant de la future Promenade des Anglais

On l'appela « the English Walk », « Beach Road » ou « Sea Walk » à diverses occasions, mais en 1826, elle était déjà connue parmi les Niçois sous le nom de « Promenade des Anglais ». Dans les années à venir, la promenade fut entretenue au moyen d'une souscription spécialement ouverte à cet effet, ou pour tous autres travaux que l'on estimait justifiés, et ce jusqu'à ce que la municipalité de Nice prît à sa charge l'entretien de la Promenade en 1844. Les Anglais financèrent d'autres travaux d'entretien de la voirie de Nice et aux alentours. En 1826, le quai St Jean-Baptiste, en 1832, une route qui allait du Pont Neuf vers la colline de Cimiez. Tous ces travaux étaient destinés à occuper « les objets de notre charité en mesure de travailler »²⁰, initiatives que les Niçois n'apprécièrent pas toujours. De 1824 à 1837, une somme totale fut dépensée pour les travaux d'entretien des routes et pour l'emploi de personnes qui, sinon, auraient été réduites à la mendicité. Les Anglais estimaient que ces œuvres valaient bien cette dépense, d'autant plus que cela leur donnait le droit de « refuser toute sorte d'assistance à ceux que l'on estimait en mesure de travailler mais qui étaient disposés à le faire »²¹.

Pour ceux qui étaient incapables d'exécuter de gros travaux, un groupe de couture et de tricot fut organisé en 1836. On fournissait tout ce qui était nécessaire à de vieilles femmes qui fabriquaient des vêtements distribués ensuite aux nécessiteux désignés par le comité. Néanmoins la charité la plus couramment pratiquée par les Anglais fut la distribution d'argent et de pain, au moyen d'une organisation qui devint de mieux en mieux rodée au fil des ans. Quand une personne dans le besoin avait été recommandée par écrit à un membre du comité de charité, son cas était examiné en réunion pour voir si l'on pouvait le prendre en considération. Encore fallait-il qu'il y ait un certificat de bonne conduite signé par le capitaine du quartier et le curé. Si tel était le cas, un autre membre du comité rendait visite à cette personne avant que la décision ne soit prise d'en faire un « pauvre méritant ».

Durant les années 1830, les Anglais préférèrent faire des dons uniques à un plus grand nombre de Niçois²² plutôt que de verser une allocation chaque semaine comme ils le faisaient aux Britanniques dans le besoin. Ils craignaient qu'une partie de la population locale ne devînt dépendante de la charité britannique et n'essayât plus de subvenir à ses propres besoins. En 1845, la politique des comités de charité avait changé ; ils avaient élaboré un système d'allocations, offrant en sus des bons de pain et de soupe, des bons d'une valeur de 1 à 5 francs par semaine, distribués pour un certain nombre de semaines ou de mois, et pouvant être renouvelés plusieurs fois.

La charité accordée par les Anglais durant ces années ne fut peut-être qu'une goutte d'eau dans la mer de la pauvreté, mais les Britanniques résidant à Nice durant l'hiver ne représentaient qu'une très faible proportion de la population niçoise, et tous les Anglais ne contribuaient pas à l'assistance des pauvres. Ceux qui le faisaient donnaient généreusement et même si, de nos jours, nous pouvons trouver leur attitude quelque peu paternaliste, il ne fait pas de doute qu'ils agissaient avec les meilleures intentions et que leurs actes étaient en harmonie avec l'époque philanthropique dans laquelle ils vivaient.

²⁰ « Vestry Book N°1 », p. 64, réunion du comité de charité, 4 janvier 1832.

²¹ Ibid., p. 124, réunion du comité de charité, 5 décembre 1836.

²² Pendant la saison 1830-1831, trois cent quatre-vingt-dix-sept familles reçurent un total de 2516 livres de pain plus 886 bons pour de la soupe. « Vestry Book Accounts 1822-1837 », pp.107-111.

En 1838, le comité de charité versa 5 à 10 francs à des familles en dons uniques. A cette époque, 2 francs pouvaient nourrir un pauvre pendant une semaine. Pendant cette même année, le comité paya un boulanger 100 francs par semaine pour le pain qu'il fournissait aux pauvres.

• La communauté britannique de Nice

Les activités de bienfaisance des résidents britanniques étaient concentrées pendant les mois d'hiver ; à l'approche de l'été, les visiteurs mondains quittaient Nice, ne laissant que le noyau de la colonie britannique. Les registres de l'église anglicane montrent les différentes sortes de personnes qui composaient cette communauté presque permanente. Les registres de baptêmes, mariages et funérailles débutent en 1822²³. Si des noms réapparaissent année après année sur les listes de location de places dans l'église, ou parmi les indicateurs et guides du commerce de l'époque, on peut supposer que ces familles résidèrent à Nice de façon continue, surtout si plusieurs enfants de ces mêmes familles furent successivement baptisés dans l'église.

La société britannique de Nice fut un échantillon de celle de l'Angleterre, avec des représentants de toutes les classes sociales ; l'aristocratie, la petite noblesse, les officiers de carrière et certains membres des professions libérales constituaient la haute société. D'autres, médecins et pharmaciens, faisaient partie des classes moyennes, ainsi que certains commerçants. Enfin, il y avait des artisans, des domestiques et des pauvres.

Pendant les deux premières décennies qui suivirent l'ouverture de l'église, la plupart des résidents permanents appartirent aux classes supérieures, le pasteur anglican et le consul formant le noyau. Le consul Pierre Lacroix était français. Son fils, Adolphe, qui avait épousé une anglaise, lui succéda comme consul britannique. Dès 1836, les pasteurs résidèrent à Nice toute l'année, plusieurs d'entre eux y baptisèrent leurs enfants. Il y eut d'autres familles étroitement liées à l'église au cours de ces années, comme administrateurs, trésoriers ou membres de divers comités. Les médecins anglais qui s'installèrent à Nice avec leur famille, pour soigner les malades anglais des différentes classes sociales, jouèrent tous un rôle plus ou moins important au sein de l'église.

Un certain nombre de commerçants et artisans s'installèrent : tailleurs, libraires, épiciers entre autres. Ils assuraient tous les services que les visiteurs anglais fortunés souhaitaient trouver. Les libraires vendaient des journaux et des livres anglais et beaucoup d'épicerie de Nice s'approvisionnaient en produits anglais. Les négociants anglais s'intégrèrent bien dans les milieux commerçants locaux, ce que prouve le nombre nullement négligeable de mariages mixtes célébrés à Nice à cette époque²⁴. Un rapprochement similaire ne se produisit que rarement parmi les membres des couches supérieures, il n'y eut que quatre mariages avec des étrangers dont tous étaient des visiteurs et non des résidents permanents à Nice.

242 décès de sujets britanniques furent enregistrés entre 1822 et 1860, près de 100 pendant la seule période 1850-1860, quand davantage de malades furent envoyés à Nice. Cinquante pour cent des décès de nouveaux-nés, enfants ou femmes en couche sont ceux de résidents permanents. La plupart des autres décès concernant des visiteurs. Le nombre des décès n'est pas élevé par rapport au nombre de visiteurs qui venaient à Nice chaque année pour des raisons de santé. En effet, il y eut plusieurs années où les baptêmes furent plus nombreux que les funérailles.

Malgré tout, il est difficile de déterminer le nombre exact de visiteurs qui venaient passer la saison à Nice. Les listes de location de places dans l'église indiquent une augmentation assez régulière du nombre de familles : cinquante quatre en 1822, trois cents en

²³ Ce ne fut qu'à partir de 1850 que l'Eglise anglicane tint les registres officiels d'état civil, en double exemplaires, dont un était remis chaque année, après clôture, aux autorités civiles.

²⁴ Entre 1822 et 1860, dix-sept mariages, sur trente célébrés à l'église anglicane, virent l'union de Britanniques avec des étrangers.

1861²⁵. Les comptes-rendus des réunions révèlent que, dès 1851, l'église s'avéra bien trop petite pour accueillir tous les fidèles, même avec trois offices dominicaux. Ce qui laisse supposer qu'il y aurait eu davantage de familles sur les listes vers la fin de notre époque s'il y avait eu plus de place.

Un recensement effectué en Angleterre en 1851 révéla que soixante pour cent de tous les fidèles potentiels assistaient à un service religieux, le dimanche. A Nice, cette proportion fut probablement plus élevée, étant donné que l'église était un lieu de rassemblement de la vie mondaine anglaise. On y allait pour voir et être vu, surtout quand des membres de la haute aristocratie faisaient partie de l'assemblée des fidèles.

En 1856, le manque de places dans l'église fut la cause de discussions parmi les Anglais résidant à Nice. Ils décidèrent de construire une nouvelle église, plus grande sur le lieu même où avait été édifié le petit bâtiment qui remplissait cette fonction depuis vingt-cinq ans. Il n'y avait plus de restrictions de la part de l'administration concernant l'aspect de l'église. Les Russes et les Français, dont le nombre parmi les hivernants devenait de plus en plus important chaque année, avaient aussi éprouvé le besoin d'avoir de plus vastes lieux de culte.

La nouvelle église devait être « anglaise » de façon intransigeante, digne, solide, assez grande pour pouvoir contenir les fidèles de la meilleure société britannique que l'on attendait et dont le nombre n'allait pas cesser de croître. L'optimisme initial des fidèles prévoyait que la construction de la nouvelle église durerait une année pour un coût de 2500 livres. Ils déchantèrent, car en réalité la nouvelle église n'ouvrit ses portes que six ans plus tard, en décembre 1862. Le montant total des travaux s'éleva à 5187 livres, 7 shillings et 10 pence. Six ans avaient été nécessaires pour recueillir les fonds, instruire le dossier de démolition de la première église et établir les plans. Le nouveau lieu de culte s'éleva dans le style néo-gothique des églises anglaises de l'époque.

C'est ainsi qu'il apparaît aujourd'hui, avec son petit cimetière sous les arbres, en un lieu qui est maintenant en plein centre de Nice. L'église anglicane reste un monument, un témoignage des jours passés, de l'époque où les Anglais à Nice furent plus que de simples oiseaux de passage.

²⁵ « Vestry Book Accounts 1822-1837 », « Book of the British Church Establishment at Nice 1820 to 1845 », « Church Minutes 1846 to 1865 ». Ces livres contiennent les listes de tous ceux qui louèrent des places dans l'église.